

AQUACULTURE : la SATT Nord et Bionameris signent une licence d'exploitation

La Société d'Accélération de Transfert de Technologies [SATT NORD](#) / T : 03.20.78.81.48 et l'entreprise [BIONAMERIS](#) (siège à Marquise) ont signé une licence d'exploitation afin de produire une nouvelle génération d'aliments pour l'aquaculture qui se veut plus performante et durable grâce à la jeune start-up qui permet de remettre les proies vivantes présentes naturellement dans l'environnement, associées à un enrichissement par des composés naturels dans l'alimentation. www.bionameris.com